

Transactions sur actions propres

Déclaration de transactions sur actions propres réalisées du 13 octobre 2025 au 17 octobre 2025 (inclus)
Mise en œuvre de l'autorisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 avril 2020

Achats

GBL, en direct et au travers de ses filiales, a acquis, sur la période du 13 octobre 2025 au 17 octobre 2025 inclus, au titre :

- Du programme de rachat d'actions propres : 0 action GBL
- Du programme de rachat d'actions propres par une institution financière indépendante sur la base d'un mandat discrétionnaire (jusqu'au 7 novembre 2025) effectué dans le carnet d'ordres central d'un marché réglementé ou d'un MTF : 64.161 actions GBL

Date de transaction	Nombre de titres acquis	Prix moyen (EUR)	Prix le plus bas (EUR)	Prix le plus haut (EUR)	Montant (EUR)	Marché (MIC Code)
13/10/2025	6.900	77,68	77,40	77,95	536.002	CEUX
13/10/2025	1.508	77,87	77,60	78,00	117.424	TQEX
13/10/2025	16.661	77,62	77,40	78,00	1.293.273	XBRU
14/10/2025	3.427	77,20	77,10	77,30	264.572	CEUX
14/10/2025	1.740	77,33	77,10	77,60	134.555	TQEX
14/10/2025	5.018	77,26	76,95	77,60	387.667	XBRU
15/10/2025	2.305	77,55	77,20	77,70	178.759	CEUX
15/10/2025	988	77,66	77,50	77,80	76.723	TQEX
15/10/2025	9.109	77,55	77,25	77,85	706.401	XBRU
16/10/2025	3.549	77,83	77,40	78,15	276.218	CEUX
16/10/2025	1.674	77,69	77,30	78,15	130.056	TQEX
16/10/2025	5.530	77,76	77,50	78,20	430.027	XBRU
17/10/2025	1.954	76,62	76,35	76,95	149.714	CEUX
17/10/2025	227	76,45	76,45	76,45	17.354	TQEX
17/10/2025	3.571	76,72	76,45	77,30	273.968	XBRU
Total	64.161	77,50			4.972.713	

- Du contrat de liquidité : 0 action GBL



Cessions

GBL, en direct et au travers de ses filiales, a cédé, sur la période du 13 octobre 2025 au 17 octobre 2025 inclus, au titre :

- Du contrat de liquidité : 0 action GBL

Au 17 octobre 2025, GBL détient, en direct et au travers de ses filiales, 11.529.239 actions GBL représentatives de 8,7 % du capital émis, dont aucune au titre du contrat de liquidité. A cette date, la huitième enveloppe est exécutée à hauteur de 13,0 %¹.

Suite à la décision de GBL d'avoir recours au régime de « safe harbour »² pour les rachats d'actions propres sur le marché dans le cadre d'une enveloppe de EUR 598,9 millions, le contrat de liquidité avec une institution financière indépendante a été suspendu pour une durée indéterminée.

Pour plus d'informations, vous pouvez vous adresser à :

Xavier Likin

Directeur Financier
Tél: +32 2 289 17 72
xlikin@gbl.com

Alison Donohoe

Responsable des Relations Investisseurs
Tél: +32 2 289 17 64
adonohoe@gbl.com

À propos de Groupe Bruxelles Lambert

Groupe Bruxelles Lambert (« GBL ») est une société d'investissement reconnue, cotée en bourse depuis septante ans et présentant un actif net réévalué de €14,4mds à fin juin 2025. En tant qu'investisseur de premier plan et actif en Europe, GBL se concentre sur la création de valeur à long terme avec le soutien d'un actionnariat familial stable.

En ligne avec sa raison d'être *delivering meaningful growth*, GBL vise à offrir à ses actionnaires des rendements attractifs, se traduisant par la croissance de son actif net réévalué par action, un dividende durable et des rachats d'actions propres.

GBL est cotée sur Euronext Brussels (Ticker: GBLB BB; ISIN code: BE0003797140) et fait partie de l'indice BEL20.

¹ cf. <https://www.gbl.com/fr/transactions-sur-actions-propres>

² Prévu par le règlement (UE) n° 596/2014 du 16 avril 2014 sur les abus de marché et le règlement délégué (UE) n° 2016/1052 du 8 mars 2016 portant des normes techniques de réglementation concernant les conditions applicables aux programmes de rachat et aux mesures de stabilisation